



7^e CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE SPORT, L'ÉDUCATION ET LA CULTURE DÉCLARATION DE DURBAN

La 7^e Conférence mondiale sur le sport, l'éducation et la culture a été organisée du 5 au 7 décembre 2010 à Durban, Afrique du Sud, par le Comité International Olympique (CIO) en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Plus de 600 délégués de Comités Nationaux Olympiques, Fédérations Internationales, comités d'organisation des Jeux Olympiques, établissements culturels et d'enseignement, agences spécialisées de l'ONU, organisations gouvernementales et non gouvernementales y ont participé.

Sur le thème "Donner la parole aux jeunes", des tables rondes ont été tenues et des présentations faites lors de séances plénières et de groupes de discussion. Tous les débats se sont déroulés dans une ambiance amicale.

Les participants ont décidé :

1. de mettre en œuvre les recommandations émises dans la présente déclaration;
2. d'exprimer leur gratitude au maire de la ville de Durban, M. Obed Mlaba, au ministre des Sports et des Loisirs, M. Fikile Mbalula, au premier ministre de la province du KwaZulu-Natal, M. Zweli Lawrence Mkhize, au président du Comité National Olympique sud-africain, M. Gideon Sam, et au membre sud-africain de la commission exécutive du CIO, M. Sam Ramsamy, pour leur hospitalité exceptionnelle ainsi que pour les excellentes installations mises à la disposition des participants de la conférence, lesquelles ont contribué à son succès;
3. de demander aux personnes susmentionnées de transmettre les témoignages de satisfaction et de gratitude des participants pour les services des volontaires et des prestataires qui ont grandement contribué au succès de la conférence et d'adresser tous nos remerciements au gouvernement de la République d'Afrique du Sud.

**7 décembre 2010
Durban, Afrique du Sud**

En collaboration avec :





1. Mobilisation de la jeunesse

- a. La participation des jeunes à la 7^e Conférence mondiale sur le sport, l'éducation et la culture a sans conteste été la plus grande innovation de cette édition par rapport aux éditions précédentes. Elle a donné toute sa signification au thème de la conférence et a été des plus précieuses. Les jeunes ont particulièrement apprécié d'avoir été associés à cette conférence, ainsi qu'en a témoigné leur enthousiaste contribution. L'éloquence avec laquelle ils ont fait leurs présentations et la clarté des messages qu'ils ont transmis sont également à souligner.
- b. La conférence recommande que la participation des jeunes soit étendue aux manifestations et conférences futures du Mouvement olympique, non seulement en tant que délégués, mais également en tant que participants, afin qu'ils puissent être associés aux actions liées à la mise en œuvre de politiques et de programmes qui les concernent, à tous les niveaux et à travers l'ensemble du Mouvement olympique.
- c. La conférence appelle tous les gouvernements à reconnaître que miser sur les jeunes – en utilisant le sport comme moyen de communication – revient à miser sur le développement national et communautaire.
- d. La conférence rappelle que le sport permet aux jeunes de se responsabiliser, d'acquérir des valeurs, une estime d'eux-mêmes et de se forger une conscience morale.

2. Jeux Olympiques de la Jeunesse

- a. La conférence reconnaît le franc succès remporté par la première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse et son accent mis sur la culture et l'éducation ainsi que son influence positive sur les participants. Les jeunes athlètes ont en effet été motivés par le programme des Jeux et l'objectif de faire tomber les barrières entre nationalités et cultures a été atteint.
- b. La conférence recommande que des moyens soient trouvés pour continuer à diffuser l'esprit des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) au-delà des Jeux. Afin que ce principe se réalise pleinement, les jeunes doivent mettre en pratique les enseignements tirés des JOJ dans leur vie de tous les jours, que ce soit entre les Jeux ou lors de compétitions continentales, régionales et nationales.

3. Collaboration entre les entités

- a. La conférence reconnaît la collaboration entre les différentes entités notamment pour le contenu du programme culturel et éducatif des JOJ, pour les programmes d'éducation olympique et pour l'organisation de la Conférence mondiale sur le sport, l'éducation et la culture. Cette collaboration s'inscrit dans le droit fil de la recommandation du Congrès olympique stipulant que le Mouvement olympique doit prendre les mesures nécessaires pour collaborer le plus largement possible avec d'autres entités afin de soutenir et promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies ainsi que de futures initiatives de ce type.





- b. La conférence recommande que les CNO nouent d'étroites relations de travail avec les entités nationales, en particulier les organisations gouvernementales et non gouvernementales telles que les commissions nationales de l'UNESCO, afin que le sport occupe une place privilégiée dans les cursus scolaires. Si ces relations doivent respecter le caractère unique et les obligations de chaque entité, il est néanmoins indispensable d'établir de telles relations pour que l'éducation physique et sportive fasse partie intégrante des cursus scolaires nationaux.

4. Technologie et avenir de l'éducation olympique

- a. La conférence reconnaît que la communication avec les jeunes d'aujourd'hui évolue rapidement et qu'elle n'est efficace que si elle "est faite" dans leur propre langue – en particulier à travers les réseaux sociaux et les médias modernes. La technologie prend rapidement le pas sur les modes traditionnels d'échange avec les jeunes. La conférence a pris acte du programme bien conçu que le CIO a mis en place pour communiquer avec les jeunes du monde entier à travers les réseaux sociaux. Néanmoins, la conférence comprend la nécessité de continuer à maintenir un certain équilibre entre technologie moderne et moyens de communication traditionnels, compte tenu des habitudes et réalités différentes des communautés en développement.
- b. La conférence recommande que les entités nationales et les Comités Nationaux Olympiques suivent l'exemple du CIO et d'autres organisations internationales en encourageant les jeunes à créer eux-mêmes des contenus et à utiliser les technologies modernes, et en plaidant ardemment pour l'accès des jeunes à ces moyens d'expression et à ces outils.

5. Programme d'éducation aux valeurs olympiques

- a. La conférence admet que le Programme d'éducation aux valeurs olympiques est un programme unique et très utile qui enrichit l'enseignement dispensé aux enfants et contribue à inculquer valeurs humaines et leçons de vie aux jeunes gens et aux athlètes. Le programme possède un potentiel de développement certain et devrait donc être soutenu.
- b. La conférence estime que pour assurer le succès du programme, il est nécessaire que les systèmes éducatifs nationaux participent à sa diffusion. Si le PEVO est une création du CIO, il convient de faire en sorte que les gouvernements, entre autres, en décèlent la valeur et l'intègrent par conséquent comme un élément important de leurs propres programmes éducatifs. L'UNESCO est un précieux partenaire pour l'introduction de ce programme dans les écoles du monde entier. La possibilité d'introduire ce programme par le biais du réseau de l'UNESCO offre de vastes perspectives dans l'action internationale menée par le CIO en faveur de l'éducation axée sur les valeurs. La conférence y voit également un moyen pour les entités du Mouvement olympique de tisser des liens étroits avec des agences des Nations Unies et d'autres organisations, comme le recommandait le Congrès olympique.





6. Observatoire et base de données pour l'éducation et le développement

- a. La conférence constate que plusieurs bons projets ont été entrepris, en particulier par des ONG implantées dans des pays en développement, dans le but d'éduquer les jeunes dans et à travers le sport. Elle déplore toutefois l'absence de lien entre ces projets qui pourraient être plus efficaces moyennant un partage des connaissances et des bonnes pratiques. Ces projets sont pour la plupart financés et pilotés par des donateurs, conçus pour et destinés à des communautés défavorisées, de pays en développement notamment.
- b. La conférence recommande au CIO de rechercher la collaboration d'autres partenaires afin d'établir un observatoire via le web qui permettrait de constituer et de mettre à la disposition de tous une base de données sur le sport, la culture et l'éducation. Cette base de données pourrait être également une plateforme idéale pour partager les meilleures pratiques, échanger des informations et veiller à ce que les ressources ne soient pas inégalement réparties.

7. Programmes éducatifs des comités d'organisation des Jeux Olympiques

- a. La conférence reconnaît l'effort considérable qui a été consenti par les comités d'organisation des Jeux Olympiques, passés et présents, en réponse à la demande pressante du CIO de créer des programmes éducatifs et culturels destinés en particulier à la population locale. Elle déplore toutefois qu'en dépit des importantes ressources consacrées à cet effort, les programmes ont tendance, à quelques exceptions près, à prendre fin en même temps que les Jeux Olympiques correspondants.
- b. La conférence recommande au CIO de veiller à ce que dans le cadre de l'héritage post-olympique, les programmes culturels et éducatifs soient poursuivis dans les pays hôtes après les Jeux. Les villes qui accueillent les Jeux devraient s'engager à poursuivre leurs programmes éducatifs et culturels. Ces programmes devraient être mis à la disposition de l'ensemble du Mouvement olympique et, dans la mesure du possible, partagés.

8. Prévention contre le dopage, l'abus de drogues et autres dangers

- a. La conférence reconnaît les efforts qui sont entrepris par le Mouvement olympique, notamment les Fédérations Internationales, l'UNESCO et l'Agence Mondiale Antidopage pour informer particulièrement les athlètes et les jeunes, ainsi que la communauté en général, des dangers du dopage. Elle reconnaît également les efforts déployés par l'UNESCO pour faire en sorte que toutes les nations du monde ratifient la Convention internationale contre le dopage dans le sport. Elle exhorte les pays qui doivent encore ratifier la Convention à le faire rapidement et rappelle que la signature de la Convention ne devrait pas être considérée comme une fin en soi.
- b. La conférence recommande de déployer des efforts supplémentaires pour informer les jeunes des dangers des drogues dites "sociales" et d'autres comportements à risques.

**Durban, Afrique du Sud
7 décembre 2010**

En collaboration avec :

